

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 25.07.2025 au 25.08.2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>Succession de Feu M. Vingerhoets</u>		
Demandeur	<u>Naef Immobilier PN SA</u>		
Adresse	<u>Chemin de Mallieu 14 & 16</u>	Parcelle N°	<u>668</u>
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input checked="" type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N° (voir plan de classement des arbres) <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Thuyas</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>30-40cm</u>	Hauteur(s) :	<u>10m</u>
Etat sanitaire	<u>début de maladie type "mineuse"</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>Les thuyas ont un début de maladie et ils penchent</u> <u>beaucoup, autant vers le bâtiment qu'en direction du trottoir.</u>		
	<hr/>		
	<hr/>		
	<hr/>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Feu Godfried Nom Vingerhoets
Adresse p.a. Naef Immobilier PN SA
Téléphone 021.318.77.56
Adresse e-mail lydia.frongillo@naef.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Lydia Nom Frongillo
Adresse Naef Immobilier PN SA
Téléphone 021.318.77.56
Adresse e-mail lydia.frongillo@naef.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'égavage et d'écimage

Prénom Yann Nom Delévaux
Société Germa Paysage Sàrl
Adresse _____
Téléphone +41 79 703 23 65
Adresse e-mail yann.delevaux@germa-paysages.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 4
Essence(s) à définir
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu au même endroit

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Prilly, le 3 juin 2025

Signature 
Naef Immobilier
Lausanne SA
Ch. du Viaduc 15 Case postale 155
Téléphone 021 318 77 56 Mailing@pully.ch
www.pully.ch

Résultat de l'enquête publique

Opposition(s) Oui Non _____
Nombre _____

Préavis service

L'abattage(s) / taille(s)
élagage(s) / écimage(s) Autorisé(s) Refusé(s) _____

Motifs

Plantation compensatoire Nombre d'arbre(s) : _____ Taxe : _____

Contrôle

Paiement de la taxe reçu	Date et visa _____
Contrôle de la plantation compensatoire effectué	Date et visa _____
Mise à jour de la liste réalisé	Date et visa _____







